

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des infections sexuellement transmissibles en France Question écrite n° 11426

Texte de la question

Mme Bérangère Couillard attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la très forte hausse des infections sexuellement transmissibles (IST) en France. Effectivement, Santé publique France a publié le mercredi 18 juillet 2018, une enquête indiquant une recrudescence des infections sexuellement transmissibles. Cette enquête relève le fait que les infections à chlamydia trachomatis et gonocoque ont triplé en 2016 en comparaison avec le rapport précédent datant de 2012. Cela représente aujourd'hui 267 097 personnes souffrant d'une infection à chlamydia et 49 628 diagnostiquées d'une infection à gonocoque. De plus, il est indiqué que ce sont les jeunes femmes de 15 à 24 ans qui apparaissent comme étant les plus touchées par ces infections. Ces chiffres ne prennent en compte que les personnes diagnostiquées et non le nombre total de personnes touchées car ces infections sont définies comme étant « silencieuses » et ne présentent donc aucuns symptômes, notamment chez les femmes. Or une IST non diagnostiquée peut avoir de graves conséquences à long terme comme des risques de salpingite, de stérilité ou encore de grossesse extra-utérine. Tandis qu'une IST diagnostiquée de manière rapide peut être traitée avec de simples antibiotiques évitant de fait des complications lourdes. Elle lui demande donc quelles sont les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre permettant de face à ce problème de santé publique.

Texte de la réponse

La surveillance des infections sexuellement transmissibles (IST) permet de constater une recrudescence de l'ensemble des IST bactériennes ces dernières années. En 2016, le nombre d'infections à gonocoques continue d'augmenter, alors que le nombre de syphilis récentes (contaminations datant de moins de 1 an) et d'infections uro-génitales à Chlamydia trachomatis se stabilise. Ceci semble être en lien avec une utilisation insuffisante du préservatif qui est le seul moyen de prévention protégeant à la fois du VIH et de ces autres IST. Pour les publics concernés, notamment les jeunes de 15 à 24 ans, il est devenu indispensable de mobiliser l'ensemble des outils de prévention, dans une logique de prévention combinée, tout en continuant à promouvoir l'utilisation du préservatif, dont le préservatif féminin. Dans ce cadre, la Stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 (SNSS) mise en place par le ministère des solidarités et de la santé préconise plusieurs axes de prévention et de dépistage de ces autres IST : - continuer à promouvoir comme outil de base les préservatifs et leurs usages ; - évaluer et rendre disponibles les nouveaux outils de dépistage des IST comme les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), et promouvoir les dépistages répétés de ces IST ; - mettre en place le dépistage communautaire des autres IST par des non professionnels de santé, après le VIH et l'hépatite C; - améliorer l'impact des informations en santé sexuelle surtout chez les jeunes. Pour les jeunes en particulier, la SNSS prévoit notamment de : - expérimenter le « PASS préservatif » pour les moins de 25 ans permettant d'obtenir des préservatifs à titre gratuit autour d'un programme d'information et de prévention (mesure phare du plan priorité de prévention) ; - transformer la consultation longue IST/contraception actuellement limitée aux jeunes filles de 15 à 18 ans, en une consultation longue « santé sexuelle » au bénéfice de tous les jeunes ; - éduquer dès le plus jeune âge à la vie relationnelle et sexuelle dans le respect des droits humains ; - renforcer la formation en santé sexuelle des professionnels de santé et médico-sociaux et du secteur éducatif et judiciaire.

Enfin, de nouvelles recommandations sur les stratégies de dépistage des infections sexuellement transmissibles les plus fréquentes et les plus à risque de complications (l'infection à chlamydia, la syphilis) sont attendues de la Haute autorité de santé en 2019.

Données clés

Auteur : Mme Bérangère Couillard

Circonscription : Gironde (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 11426

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>31 juillet 2018</u>, page 6804 Réponse publiée au JO le : <u>18 septembre 2018</u>, page 8342